



## **CE Région Paris Ouest** **Compte Rendu réunion de CE** **du 22-11-2017**

### **- Info/consultation du licenciement Monsieur YVON , Dp CFDT du magasin du Pré st gervais**

Les propos de Mr boucher de l'ancien PV sont reportés avec son accord

« La CFDT après contact avec le salarié qui est en absence injustifié , se doit de lui rappeler qu'il devait se rapprocher de la direction pour donner ses souhaits après sa convocation, afin que les membres du Ce puissent émettre un avis

La CFDT dit ne peut pas être l'intermédiaire entre le salarié et la direction, et regrette que le salarié ne se soit pas déplacé et refuse de la faire pour s'expliquer auprès du directeur sur ses souhaits

VOTE : CFDT = Abstention

16 votants => 2 blancs 4 abstentions 10 contre

Le vote est défavorable

### **- Approbations des PV des 9 mai, 24 août et 25 septembre 2017**

PV du 09/05

VOTE : CFDT = favorable

16 votants => 13 favorable 3 contre → Le vote est favorable

PV du 24/08

VOTE : CFDT = favorable

15 votants => 13 favorable 2 contre → Le vote est favorable

PV du 25/09

VOTE : CFDT = favorable

15 votants => 13 favorable 2 contre → Le vote est favorable

### **- CA mois d'octobre 2017**

Cumul budget: 807440,8 / Cumul réel:777535,2

- Écart:-29905,5 Évolution cumul N-1 : -3 %

La CFDT interpelle sur les livraisons précoces des chocolats de Noël qui monopolise de la place pour un CA infime, il faudrait utiliser l'espace pour des éventuelles animations de produits locaux dans certains magasins comme prévu à une époque ,ce qui serait une méthode plus judicieuse pour booster le CA

### **- Communication sur la masse salariale du mois d'octobre**

### **- Point sur les effectifs du 3<sup>ème</sup> trimestre**

- Les membres souhaitent avoir les effectifs au mois et non plus au trimestre , ce dont la direction s'oppose avant de revenir sur sa décision

-Demande de la part du secrétaire de délibérer sur l'action en justice contre le président du CE sur la non présentation de documents demandés sur les heures travaillées à fin octobre

*VOTE : CFDT = défavorable*

*16 votants=>10 pour 4 défavorables 2 abstentions*

*La CFDT estime que la décision de la direction de fournir après son refus les éléments demandés au prochain CE est une avancée et qu'elle trouve inutile ce recours en justice ce qui justifie son vote.*

- **Point sur l'intéressement collectif au 31 octobre 2017**
- **Consultation sur la vidéo protection à SURESNES VERDUN : report**

### **Pourquoi certains magasins refusent les acomptes en espèce ?**

- La direction rappelle les règles et fera de nouveau une relance auprès des DM.
- **Information sur le projet de rééquilibrage de magasins entre les DO Ouest, Centre Nord et Est et île de France**
- Information faite sur les magasins concernés et rappel que ces nouvelles affectations entreront en vigueur qu'aux prochaines élections.
- **Points sur les proliférations de rongeurs dans nos magasins et droit de retrait**  
La CFDT interpelle sur le fait qu'il faut comme elle l'a précisée lors des réunions passées que nous devons dans tous nos magasins être plus vigilant sur le nettoyage et la propreté de nos locaux pour l'éradication des rongeurs et assurer les conditions d'hygiène nécessaire pour nos salariés. La CFDT fait remarquer aussi que le remplacement des compacteurs par les bennes à ciel ouvert n'a fait qu'amplifier le problème.
- **Rappel des règles d'hygiène en zone marché et en particulier sur la préparation des produits en cuisson.**  
La direction rappelle certaines règles et notamment celle de ne pas faire cuire les produits salés dans les fours ou l'on cuit les produits sucrés ce qui est souvent le cas dans les magasins.
- **Point sur la répression syndicale évoquée par certains syndicats.**  
La direction dit ne pas être au courant de ces pratiques et qu'aucune consigne n'est donnée dans ce sens.
- **Pont sur les visites magasins**  
La CFDT alerte la direction sur le climat qui règne dans le magasin de Brunoy ou les DP CFDT nous ont alertés sur les conditions de travail liés au chauffage en panne , a l'obstruction des issues de secours et des réserves et a l'absence du directeur qui est en maladie , remplacé par un DM qui est aussi arrêté a ce jour .  
Fin de la réunion a 20h avec report des points restant au prochain CE de décembre.



<http://www.cfdtcarrefourmarket.fr>

ou sur

<https://www.facebook.com/cfdtcarrefourmarket>